

RÉACTUALISATION DES CONNAISSANCES (Référence : AESRC)

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- De valoriser le rôle de l'établissement auprès du public ;
- De tenir compte des nouvelles connaissances et compétences acquises en formation.

Public et prérequis :

- Exploitant d'un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière titulaire de l'agrément spécifique ;
- Enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière.

Durée : 21 heures

Moyens pédagogiques :

- Vidéoprojecteur ;
- Paperboard et/ou tableau blanc ;
- Supports pédagogiques numériques.

Méthodes pédagogiques et techniques :

- Méthode magistrale pour les apports de contenus ;
- Méthode active et participative ;
- Travail en sous-groupes.

La formation est assurée par un formateur titulaire du Brevet d'Aptitude à la Formation des Moniteurs (BAFM) pour les modules " Réglementation et Pédagogie " et un expert-comptable pour le module " Environnement économique, social, fiscal et commercial "

Contenus pédagogiques

<p>Réglementation de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière Évaluation des connaissances et des pratiques pédagogiques Enseignement à titre onéreux Permis de conduire, examens Services de l'administration, structure de la profession Évolution du code de la route</p> <p>Culture sécurité routière Accidentologie et activité de conduite Étude détaillée des accidents Sources d'informations</p>	<p>Pédagogie et psychopédagogie Matrice GDE, du PNF au REMC Motivation Communication Animation de groupe Évaluations formatives</p> <p>Environnement économique, social et fiscal Outils de gestion commerciale Éléments de fiscalité Base de la communication Contrat de formation</p> <p>Bilan/synthèse du stage</p>
---	---

Suivi et évaluation :

Contrôle continu pendant la formation sous forme de mise en situation ou de synthèse.
Questionnaire d'évaluation à chaud et transmission de bilan des évaluation au formateur.
Questionnaire d'évaluation à froid pour les salariés et les employeurs.
Relevé de connexion et émargement numérique.